Mers les-bains

Mer et lumières

Journal Municipal n° 62 - Automne 2017

Élections municipales :

Une nouvelle équipe pour faire vivre Mers-les-Bains...

TRAVAUX

Les grands chantiers en cours, l'ex RD 1015... p. 02

ENVIRONNEMENT

Éolien : le point avec l'association SCOPA... p. 09

DISPARITION

Hommage à Mr Roger HÉNOCQ... p. 15

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains
Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

ACCUEIL DU PUBLIC :

Lundi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi . . . . 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

VOS ÉLUS

▶ **DELÉPINE** Michel, maire
> Reçoit sur rendez-vous au 02 27 28 06 60
michel.delepine@ville-merslesbains.fr

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

▶ **EVRARD** Monique, 1ère adjointe, adjointe à la cohésion sociale, aux services à la personne, à la jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires
> sur rendez-vous. *monique.evrard@ville-merslesbains.fr*

▶ **DAUTRESIRE** Reynald, adjoint aux services techniques et au personnel technique
> sur rendez-vous. *reynald.dautresire@ville-merslesbains.fr*

▶ **ROBERT** Marie-Christine, adjointe au patrimoine, au tourisme et au commerce local
> sur rendez-vous. *christine.robert@ville-merslesbains.fr*

▶ **WILLEMS** Thierry, adjoint aux sports et au devoir de mémoire
> sur rendez-vous *thierry.willems@ville-merslesbains.fr*

▶ **DOUILLET** Régine, adjointe aux espaces verts, au fleurissement, à la propreté de la ville et aux cimetières > Mardi et jeudi sur rendez-vous.
regine.douillet@ville-merslesbains.fr

▶ **ROLLERI** Jean-Gabriel, adjoint au site patrimonial remarquable, à l'animation culturelle et évènementielle, aux associations locales et à la communication culturelle.
> sur RDV *jean-gabriel.rolleri@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseiller délégué** auprès du maire pour les nouvelles technologies à destination de la population : **POUILLY** Olivier - *olivier.pouilly@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseillers délégués** (selon le bureau de vote dont vous dépendez : inscrit sur votre carte d'électeur)

Bureau n° 1 : **MOPIN** Patrice - *patrice.mopin@ville-merslesbains.fr*
Bureau n° 2 : **QUENU** Catherine - *catherine.quenu@ville-merslesbains.fr*
Bureau n° 3 : **LASSAL** Dany - *dany.lassal@ville-merslesbains.fr*

▶ **Conseiller Municipaux :**

COLMAR Brigitte, **DEVOS** Jean-Bernard, **DION** Stéphanie, **FOLLIN** Michèle, **HINSCHBERGER** Fabrice, **MAQUET** Emmanuel, **MAUGER-PRUVOTS** Sandra, **THOMIRE** Christian, **L'HUILLIER** Sandra, **TROPHARDY** Maryvonne, **CHARLET** Sabrina, **ROUSSELIN** Vincent.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Lionel DUGARDIN 02 27 28 06 65
lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

SERVICE POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Nathalie PECQUERY, Laëtitia FILTNER . . . 02 27 28 06 60
nathalie.pecquery@ville-merslesbains.fr

SERVICE SOCIAL / CCAS

Accueil du public : l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
Sophie LEROUX - Sandrine BECQUET . . . 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

SERVICE URBANISME

Nicole GRAIN - Laurence HORVILLE 02 27 28 06 60
nicole.grain@ville-merslesbains.fr
laurence.horville@ville-merslesbains.fr

SERVICES TECHNIQUES *(Chemin de la Petite Allée)*

Hervé DUPLESSIS 02 27 28 24 35
servicestechniques@ville-merslesbains.fr

SERVICE CULTUREL *(Médiathèque, rdc rue Paul Doumer)*

Magali DUFRIEN 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

SERVICE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

ASVP Bruno DAVERGNE et J-C BOUKHARI . 02 27 28 06 60

SERVICE COMPTABILITÉ

Paul L'HUILLIER - Véronique BERNARD . . 02 27 28 06 62
compta@ville-merslesbains.fr

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Paul L'HUILLIER - Martine FORESTIER . . . 02 27 28 06 60
martine.forestier@ville-merslesbains.fr

SERVICE ADMINISTRATIF

Julie DEVAUX 02 27 28 06 60
julie.devaux@ville-merslesbains.fr

COMMUNICATION

Ricardo BOIMARE 02 27 28 06 64
servicecommunication@ville-merslesbains.fr

▶ STRUCTURES MUNICIPALES

ATELIER D'ART *(Salle du Portillon)*
- Dessin, peinture (L. Bulcourt) . . . . . -
- Sculpture (F. Meyer) 06 73 50 92 05
CENTRE-LOISIRS intercommunal 02 35 86 23 48
CLUB NAUTIQUE GSM, *Esplanade* 02 35 50 17 89
MÉDIATHÈQUE, *rue Lebeuf* 02 35 50 08 46
CYBERSITE, *rue Lebeuf* 02 35 50 88 68
ÉCOLE DE MUSIQUES, *rue Dupont* . . . 02 35 50 73 44
GARDERIE "Les Moussaillons"
Ecole Curie, avenue Curie 02 35 86 20 80

Mers-les-Bains *Mer et lumières*
Journal d'Information Municipale trimestrielle et gratuite
Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Avenue Pierre et Marie Curie - BP 70045, 80350 Mers-les-Bains.
Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.
Conception (rédaction, photos & infographie PAO) : Service Communication
Ricardo BOIMARE *(Rédaction : sauf édito et éventuels apports extérieurs dans ce cas attribués ou signés. Photos : sauf si mentions contraires en marge) - Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole.*
Tirage : Habituel 3500 ex, Été 4500 - **Impression** : IC4 (Gamaches) - **Distribution** : Distri'Tract (Eu).

Édito...

« Merci de votre confiance »...

Michel DELÉPINE
Maire de Mers-les-Bains

Mersoises, Mersois, cher(e)s Ami(e)s,

C'est avec une réelle émotion que je m'adresse à vous à l'occasion de ce premier éditorial, étant devenu VOTRE maire depuis le 1er octobre dernier.

Vous avez manifesté, tant par votre participation au scrutin du 24 septembre, que lors de nos nombreuses rencontres, votre soutien et aussi votre approbation à notre proposition de transition et de passation des rênes de l'exécutif, rendue obligatoire par la Loi de non-cumul des mandats et qui a entraîné la démission d'Emmanuel MAQUET de la fonction de premier magistrat.

Soyez chaleureusement remerciés de votre confiance ainsi renouvelée qui, non seulement nous fait chaud au coeur, mais va nous permettre de continuer tous ensemble !

Comme j'ai tenu à le faire lors de mon discours d'investiture, je veux réaffirmer ici avec force, la reconnaissance que nous devons à Emmanuel MAQUET.

En 2001, jeune père de famille avec à ses côtés son épouse Sophie, il n'a pas hésité à endosser de nouvelles et lourdes responsabilités en acceptant de prendre en main le gouvernail, dans un contexte qui allait très vite se révéler difficile et lourd d'incertitude.

Grâce à son impulsion, notre ville s'est transformée, métamorphosée. Elle demeure encore aujourd'hui une référence. Fiers d'avoir participé à ses côtés, à un nouvel élan et au rayonnement de notre ville, nous allons poursuivre dans la même direction.

Avec notre souci permanent de l'accueil, l'écoute, la proximité, vous pouvez être rassurés, tranquilles et sereins ; nous sommes une équipe rassemblée, motivée et compétente, au sein de laquelle continue de siéger Emmanuel MAQUET que nous ne manquerons pas de solliciter autant que de besoins.

Comment, en effet, se priver des nouvelles opportunités que lui confère son nouveau mandat de Député ?...

Je suis honoré et fier d'être entouré de l'équipe que vous allez découvrir ou redécouvrir dans les pages qui suivent.

Equipe renouvelée qui s'enrichit de trois nouveaux et jeunes talents, Sabrina CHARLET, Sandra L'HUILLIER, Vincent ROUSSELIN, de deux nouveaux adjoints Thierry WILLEMS et Jean-Gabriel ROLLERI, de l'expérience des plus anciens avec, à mes côtés, en tant que première adjointe, Monique EVRARD.

J'ai vraiment à coeur, qu'au-delà de nos approches différentes, naturelles et légitimes qui, de toute évidence, constituent une véritable richesse, nous puissions continuer de faire grandir notre Ville en fortifiant jour après jour, le bien-vivre ensemble.

J'y crois profondément !

merslesbains.fr

ESPACES VERTS : «ZÉRO PHYTO» ET DÉSHERBAGE MÉCANIQUE...

Nous vous en parlions dans le précédent journal : depuis quelques mois, nos services techniques disposent d'une nouvelle balayeuse polyvalente «Mathieu MC 210 Azura Flex". Celle-ci est maniable et associe balayage pur, balayage polyvalent, brossage et lavage avec contrôle indépendant des balais pour une meilleure polyvalence, mais elle était incomplète : un troisième balai de désherbage mécanique n'avait pas été livré.

Cet été, la machine a bien été équipée de son troisième balai pour un désherbage mécanique efficace (voir en bas à droite : le balai posé sur l'engin).

En parallèle à cela, et pour les endroits difficillement accessibles à la balayeuse, un agent intervient alors avec un dispositif plus léger (ci-contre).

Engagée depuis quelques temps dans le «zéro phyto» en respect des normes et attentes environnementales d'aujourd'hui, la station poursuit donc dans cette démarche de façon concrète.

L'action se poursuit aussi par l'usage, désormais, d'eau d'arrosage provenant de la «rivière morte», (voir ci-dessous, action de pompage sur un captage proche de la rivière)...

▲ Le balai mécanique s'avère très efficace pour désherber...

ENVIRONNEMENT VISUEL : LE «TRANSFO» INAUGURÉ

Réalisée il y a quelques mois, présentée dans notre précédent journal, la valorisation graphique du transformateur électrique de l'entrée du parc des grands marais n'avait jamais été officiellement inaugurée.

C'est chose faite. Mercredi 23 août, les acteurs de cette belle révision artistique, la ville de Mers-les-Bains représentée par le 1er adjoint Christian Thomire, le concessionnaire Enedis par son directeur territorial Frédéric Lajoux, la Fédération départementale d'énergie de la Somme par son directeur général adjoint Jacques Lesieur et bien sûr l'artiste Johann Grenier de made in Graffiti, - sans oublier le président d'ADI Somme et adjoint au maire Michel Delépine, dont les bénéficiaires du RSA ont assuré la couche d'apprêt, ont tous salué la pertinence de cette belle action.

Le résultat est en effet évident : une meilleure perception visuelle de ce type d'équipement fonctionnel et donc banal, mais qui visiblement peut évoluer et devenir réellement esthétique ! Les élus souhaitent que des initiatives de ce genre suivent sur d'autres transformateurs ou sites en ville...

VIE AU QUOTIDIEN & VOIRIE : LA RUE DU 11 NOVEMBRE

Le chantier a été quelque peu contraignant, surtout pour les riverains et nous les remercions de leur patience, mais le jeu en valait la chandelle !

La rue du 11 novembre a été rendue à la circulation et au stationnement dans de nouvelles et excellentes conditions, dont des trottoirs agrémentés de briques, espaces de stationnement délimités, voirie, réseaux et écoulements neufs des eaux pluviales.

Plutôt que trop de texte, on vous laisse découvrir en photos...

NB : Même si cela peut surprendre les automobilistes, les accès à la rue du 11 novembre et du 4 septembre (en venant de la rue des Canadiens), ont été volontairement resserrés en augmentant la largeur des trottoirs.

Cette décision a été dictée par une nécessaire restriction de la vitesse de circulation observée à cet endroit et présentant un danger réel pour les enfants du quartier, notamment près des immeubles. Nous appelons les usagers à la plus grande prudence. (! **Vitesse réduite à 30 km/h pendant la durée des travaux de l'ex RD-1015**). Merci de votre compréhension.

GRANDS CHANTIERS : CELUI DE L'ÉCOLE DES TILLEULS PROGRESSE...

Le chantier de reprise complète de l'ancienne école des Tilleuls progresse. Même si la rentrée des enfants n'a pu se faire, comme prévu initialement, en septembre, le déroulement des opérations est satisfaisant pour une remise à niveau de cette ampleur.

Début septembre, l'aménagement intérieur était en cours. Nous vous tiendrons régulièrement informés de la suite et de la date effective de rentrée des enfants dans leurs nouveaux locaux, sans doute après les vacances de février...

Des câbles et des boîtiers "bizarres" ?

Bizarre, vous avez dit bizarre, ces drôles de câbles tendus à travers les rues du quartier balnéaire durant tout l'été, et rattachés à des boîtiers ? Pas tant que ça en fait. Il s'agit simplement des dispositifs de comptage des flux dans le cadre d'une étude, demandée par le conseil municipal, de fréquentation, de circulation et de stationnement sur la commune. Cette étude, programmée notamment cet été, prévoit justement de prendre en compte la saisonnalité particulière de la station ainsi que ses pics de fréquentation. Un ingénieur interviendra sur site pour en affiner les données, qui serviront de base au diagnostic et qui viendront "nourrir" la réflexion des élus avant leur décision quant à l'élaboration d'une reconfiguration du plan de circulation et de stationnement.

GRANDS CHANTIERS : CELUI DE L'EX «RD 1015» EST COMMENCÉ...

L'un de nos grands chantiers, celui, emblèmatique, de la **restructuration de l'ancienne RD 1015**, a commencé, tout du moins sa 1ère phase entre la Taverne et l'usine Verescence. Début septembre, des travaux sur les réseaux d'eau potable et usées ont été menés par l'entreprise SADE EBTP rue Clémenceau et des Canadiens, rue Mennessier, Rue Ernest Lesec.

Il s'agit d'importants travaux, logiques et nécessaires, de remise en état des réseaux sous-terrains avant que la voirie de cette portion soit entièrement **revue comme prévu dans le cadre de la requalification de l'ex RD 1015** devenue voirie communale.

Les deux syndicats concernés vont simplifier les réseaux et changer les vieilles canalisations, pour certaines encore en plomb (eau potable) ou pour l'assainissement en «fibro-ciment» (amiante). Pour le bon déroulement du chantier et la sécurité de tous, une déviation a été mise en place rue du 11 novembre et rue du 4 septembre, où le stationnement hors parking est interdit. Ces opérations terminées, ce sont celles de **rénovation complète de la voirie** qui s'enclencheront.

Certains branchements de particuliers étaient encore en plomb, ils seront changés...

Tout le monde s'accorde à dire, à relever que l'ex-RD 1015 nécessite toutes nos attentions. (Certains fragments du réseau dataient de 1920 voire avant, la voirie était plus qu'usée).

C'est pour **Mers-les-Bains, pour les Mersois, pour vous, pour votre qualité de vie et votre sécurité**, automobile comme piétonne, au quotidien, que nous sollicitons **votre compréhension et votre patience**.

Précision : Selon le déroulement des interventions, la météo, les éventuels aléas de chantier, des changements par rapport aux détails évoqués dans les arrêtés du maire, bien que pris en accord avec l'entreprise, pourront toutefois intervenir selon la situation constatée par elle. C'est un cas habituel sur un chantier d'une telle ampleur et nous vous demandons de bien vouloir nous excuser par avance des désagréments que pourraient vous causer ces aménagements qui valoriseront plus encore Mers. ■

Les réseaux d'eau potable et des eaux usées sont remis à neuf...

Pendant les travaux tous nos commerces RESTENT OUVERTS.

N'hésitons pas à démontrer à nos Commerçants notre confiance et notre fidélité...

GRANDS CHANTIERS : CELUI DE LA SALLE DES FÊTES AUSSI !

Un autre de nos grands chantiers, celui de la salle des fêtes, a lui aussi, commencé. Le futur «Pavillon des Bains» sera moderne, fonctionnel, spacieux, et sera à même de répondre aux multiples attentes de la commune et des usagers. Il a fait l'objet d'un suivi constant entre les services de la ville, les élus et l'architecte. Nous vous proposerons de suivre ces travaux dans nos prochaines éditions du journal municipal... ■

Fin septembre, les services techniques ont retiré ce qui pouvait être réutilisé ou recyclé en interne...

VOS 23 ÉLUS MUNICIPAUX, leurs délégations

Le nouveau conseil municipal, à la fois composé d'élus du troisième mandat de l'équipe formée en 2001 et de trois nouveaux élus, s'est officiellement mis en place le 1er octobre à 11 h au sein de la salle Ernest Dailly et en présence de nombreux Mersois. Ce moment important de la vie de notre commune a permis de procéder à l'élection du nouveau maire mais aussi des différents adjoints et des conseillers délégués à la communauté de commune des Villes Soeurs et de préciser les attributions de chacun.

VOTRE NOUVEAU MAIRE

DELÉPINE Michel
Maire de Mers-les-Bains
Délégué Communautaire

Agé de 62 ans, retraité de la Poste, bien connu des Mersois, Mr Michel **DELÉPINE** est élu municipal depuis 1989, c'est dire qu'il connaît bien l'ensemble des aspects de la commune et le fonctionnement de ses services. Depuis 2001 Adjoint à la cohésion sociale, au Patrimoine, en charge du Secteur Patrimonial remarquable, du cimetière et du Devoir de mémoire, il accède maintenant à la fonction de maire. Il conservera le suivi du secteur patrimonial remarquable. Mr Delépine entend se mettre «au service de l'équipe municipale et des Mersois». Disponible et accessible, il veut «amplifier le contact, l'écoute, l'accueil, réfléchir et accompagner le développement et l'épanouissement de Mers».

VOS ADJOINTS AU MAIRE

EVRARD Monique
1ère Adjointe, adjointe au maire à la cohésion sociale, aux services à la personne, à la jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires.
Déléguée Communautaire

DAUTRESIRE Reynald
Adjoint au maire aux services techniques municipaux et au personnel technique.

ROBERT Marie-Christine
Adjointe au maire au patrimoine, au tourisme et au commerce local.

WILLEMS Thierry
Adjoint au maire aux sports et au devoir de Mémoire, chargé d'une mission de réflexion sur la désertification médicale.

DOUILLET Régine
Adjointe au maire aux espaces verts, au fleurissement, à la propreté de la ville et aux cimetières.
Déléguée Communautaire

ROLLERI Jean-Gabriel
Adjoint au maire à l'animation culturelle et évènementielle, au site patrimonial remarquable, aux associations locales et à la communication culturelle.

MAQUET Emmanuel

Conseiller chargé par le maire de l'attractivité de la station et du territoire communautaire,

Député de la Somme

Délégué communautaire

CONSEILLER AUPRÈS DU MAIRE

POUILLY Olivier

Conseiller délégué auprès du maire pour les nouvelles technologies à destination de la population.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

DION Stéphanie
Conseillère

THOMIRE Christian
Conseiller
Délégué communautaire

TROPHARDY Maryvonne *Conseillère*

HINSCHBERGER Fabrice *Conseiller*

COLMAR Brigitte
Conseillère

ROUSSELIN Vincent
Conseiller

VOS CONSEILLERS DE QUARTIERS

LASSAL Dany
*Conseiller délégué à la qualité de vie des habitants et à l'application des politiques municipales pour le secteur correspondant au secteur du bureau électoral n° **3**.*

QUENU Catherine
*Conseillère déléguée à la qualité de vie des habitants et à l'application des politiques municipales pour le secteur du bureau électoral n° **2**.*

MAUGER-PRUVOTS Sandra *Conseillère*

MOPIN Patrice
*Conseiller délégué à la qualité de vie des habitants et à l'application des politiques municipales pour le secteur du bureau électoral n° **1**, et devoir de Mémoire.*

FOLLIN Michèle
Conseillère

DEVOS Jean-Bernard
Conseiller

L'HUILLIER Sandra
Conseillère - chargée d'une mission de réflexion sur la désertification médicale.

CHARLET Sabrina
Conseillère

Le déroulé de l'élection : réélus et 3 nouveaux élus prennent place autour de la table du conseil. Comme la Loi le précise, la présidence du conseil revient au doyen, Mr Dany Lassal. Après avoir recueilli la candidature de Mr Delépine proposée au nom de l'équipe par Mr Maquet, maire sortant, Mr Lassal fait procéder à l'élection du nouveau maire à bulletin secret.

Après vérification, Mr Delépine est confirmé et investi dans ses fonctions de Maire. Mr Maquet l'aide alors à ceindre son écharpe. Les deux élus se saluent chaleureusement...

Mr le maire assure alors la présidence de la séance et fait procéder à l'élection des adjoints par scrutin de liste. Mesdames Robert, Evrard, Douillet et Messieurs Dautresire, Willems et Rolleri sont élus (ou réélus selon le cas) adjoints au Maire. Leur écharpe leur est remise par Mr le maire, *(décor argent pour les adjoints, or pour le Maire...)*.

L'élection des Adjoints et du Maire, de l'ensemble des élus, est un grand moment républicain, empreint de citoyenneté et de valeurs fortes, un héritage de 1789. Porter l'écharpe tricolore est un symbole fort, mais c'est aussi une responsabilité, une conscience de servir la commune et les Mersois bien sûr, mais aussi la République Française.

A l'issue, tout le conseil municipal, Mr le maire et Mr le député sont allés déposer une gerbe au pied du monument aux Morts, en hommage à tous les Soldats ou Résistants Mersois morts pour la France. "Connaître le passé, c'est mieux anticiper l'avenir"...

Merci à tous les Mersois qui ont assisté à l'élection et qui ont ensuite partagé le verre de l'amitié à la salle Ernest Dailly. Merci à toute l'équipe des bénévoles et des musiciens de l'Harmonie Municipale et du Brass Band pour avoir accompagné musicalement l'évènement, ainsi qu'aux Anciens Combattants et porte-drapeaux. Cette élection a été un grand moment d'échange et de partage privilégié avec les Mersois, fort apprécié de l'équipe municipale...

Éolien en mer : le point avec l'association

► PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SCOPA, GEORGES CLÉMENT NOUS PROPOSE DE FAIRE LE POINT SUR LE DOSSIER AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE...

La Société des Éoliennes en Mer de Dieppe - le Tréport (EMDT) a déposé le 10 Mai dernier les demandes d'autorisations administratives auprès des services de l'Etat pour l'obtention d'une «Concession d'utilisation du domaine public maritime» et une «Autorisation au titre de la loi sur l'eau». Ces concessions initialement de 20 ans peuvent être maintenant étendues à 40 ans !

Ces demandes d'autorisation entraînent l'ouverture d'une Enquête Publique qu'EMDT prévoit **au début de 2018**. L'Enquête publique est une phase capitale qui permet aux citoyens et tout particulièrement aux riverains de donner leur avis sur le projet. EMDT a par ailleurs annoncé le remplacement des machines ADWEN ex AREVA par des machines SIEMENS, mettant ainsi un point final à ce qui devait être le grand plan industriel de l'éolien en mer Français et ses milliers d'emplois.

► Aucun emploi n'était prévu en Picardie !

Les riverains prennent de plus en plus conscience de l'impact de ces projets sur l'environnement et sur leur vie quotidienne et, dans toute la France, manifestent leur **opposition**.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL : un nouvel élément mis évidence

Indépendamment de toutes les autres atteintes à l'environnement des projets en mer, la photo satellite récente ci-dessus, prise de l'espace par la NASA, du site éolien industriel offshore de Thanet, au large de l'embouchure de la tamise, met en évidence les panaches de sédiments soulevés par les tourbillons générés par les courants de marée au pied des mono pieux des éoliennes. Ces panaches de sédiments se propagent sur plusieurs dizaines de kilomètres à chaque marée, et perturbent gravement la ressource halieutique de la zone, comme cela a été constaté lors d'une récente visite du Comité des Pêches de Normandie sur le site de Thanet, où sont implantées 100 machines de 3 MW.

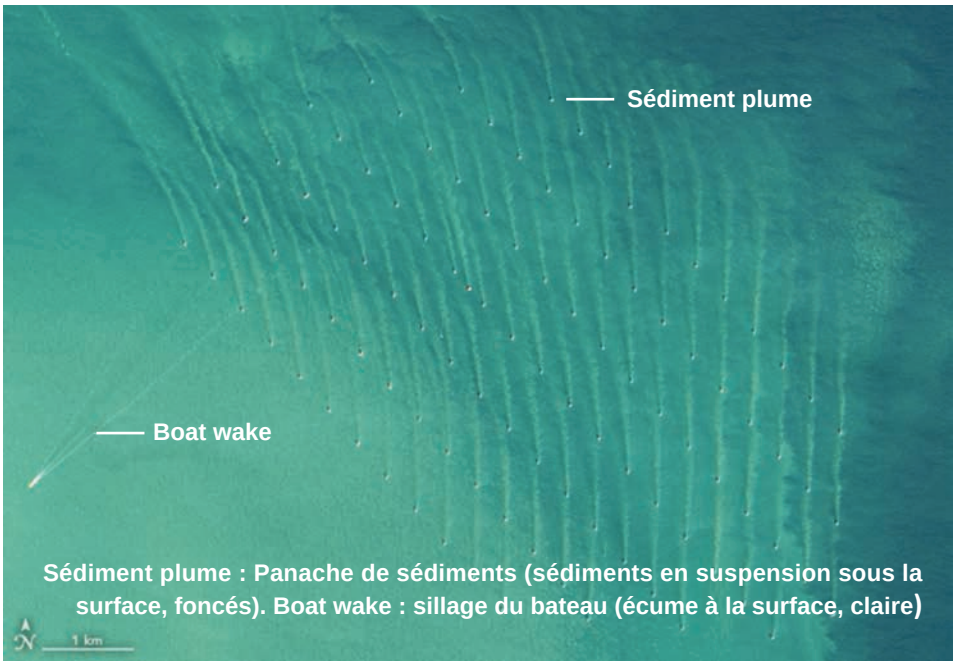

Sédiment plume : Panache de sédiments (sédiments en suspension sous la surface, foncés). Boat wake : sillage du bateau (écume à la surface, claire)

De tels panaches de sédiments ne manqueraient pas de se produire sur le site du Tréport avec les 248 pieux de ses 62 machines de 8MW, situé dans une zone sableuse avec de forts courants de marée, constituant un handicap supplémentaire pour la pêche, l'ensablement de la baie de Somme, et la qualité de l'eau.

LES MANIFESTATIONS

▲ MERS les BAINS à l'issue du Débat Public en Août 2016, après le discours remarqué d'Emmanuel Maquet, manifestation des Pêcheurs du Tréport, SCOPA et SOS à l'horizon.

▲ PÉRONNE Manifestation 1er Avril 2017 contre le développement éolien en Picardie : plus de 300 participants...

▲ ARROMANCHES, 8 Avril 2017 Manifestation contre le projet éolien en mer et pour le respect du devoir de mémoire. 300 manifestants...

▲ *LE TRÉPORT- MERS les BAINS Le 10 juin 2017, Marche contre l'éolien NI A TERRE NI EN MER. Organisée par Scopa, SOS à l'horizon, Stop éolien Yères Bresles et Amis et voisins de la baie de Somme, la Coopérative des Artisans Pêcheurs Associés, avec le soutien des villes de Mers et du Tréport et d'associations voisines, cette 1ère manifestation a réuni plus de 250 manifestants dont Patricia Poupart, Emmanuel Maquet et Laurent Jacques..*

► *MERS LES BAINS, 20 Août 2017 Brocante des Pompiers, 603 signatures reçues sur le registre de pétition ouvert à cette occasion, 2 fois plus qu'en 2016.*

Ces manifestations, si elles mettent bien en évidence l'opposition des riverains, des associations et des élus locaux comme à Mers et le Tréport, ne sont malheureusement pas suffisantes pour obtenir l'abandon des projets, l'avis de la population étant largement ignoré par les autorités.

Dans ces conditions les riverains et les associations sont contraints d'utiliser la voie juridique et de déposer des recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes, constitué en véritable tribunal d'exception pour traiter spécialement les recours contre les projets éoliens en mer. L'évolution récente de la législation rend plus compliquée l'action des associations de défense de l'environnement, en raccourcissant notamment les délais.

LES RECOURS

Les associations des six sites concernés du littoral Manche atlantique, Yeu Noirmoutier, Saint Nazaire, Saint Brieuc, Courseulles, Fécamp et Le Tréport ont déjà déposé plusieurs recours auprès du Tribunal de Nantes. Compte tenu des contraintes de la législation Française, dans le cadre du collectif Pour Un Littoral Sans Éoliennes (PULSE) qui réunit toutes ces associations pour l'analyse juridique des recours et la définition de la stratégie de défense, il a été décidé, sans pour autant abandonner les recours Français, de porter une plainte au niveau Européen auprès de la Commission Européenne.

LA PLAINTE AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le collectif PULSE a déposé une plainte auprès de la Commission le 12 juin 2017, à laquelle se sont associés les Comités des Pêches des Hauts de France et de Normandie, ainsi que d'autres associations nationales de protection de l'environnement.

Cette plainte porte sur 6 points principaux qui contreviennent aux directives de l'union et qui concernent tous les projets du littoral Manche Atlantique, Le Tréport en particulier : • Absence d'évaluation environnementale préalable • Défaut de planification de l'espace maritime • Défaut d'information et de participation du public • Manques à la protection des espèces et des habitats • L'éolien en mer français contrevient au critère d'efficacité des énergies renouvelables • Les garanties de prix de rachat et les aides à l'investissement non pas été notifiés à la commission en tant qu'aides d'État.

La Commission émet en général un avis dans un délai inférieur à un an, si la plainte est jugée recevable par la Commission, celle-ci pourrait introduire un recours en manquement à l'encontre de l'Etat Français, remettant en cause la réalisation de certains de ces projets ou de leur totalité.

L'Avis Conforme du Comité de Gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picard et de la Mer d'Opale.

Témoignant bien du mépris des autorités de l'époque pour les populations et l'environnement, un tiers du site défini pour le projet éolien se trouve dans le Parc Naturel. La poursuite du projet d'EMDT est donc soumise à l'accord, avis conforme favorable, ou au refus avis conforme défavorable, du Conseil de Gestion du Parc Marin, en effet EMDT a prévu d'installer des machines à l'intérieur du parc, et les autres machines ne seraient pas sans influence sur la qualité de l'eau, la faune et la flore du parc.

Le vote doit avoir lieu le 20 Octobre 2017, un vote négatif, confirmé par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), entraînerait réglementairement une remise en cause du projet, c'est donc une étape cruciale que nous suivrons de près **(*)**.

Suspension du projet de la Bassure de Bass face au Touquet.

A la suite des réactions des élus et des associations du Touquet, le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a suspendu le 27 juillet le projet du Touquet, en précisant dans l'instruction transmise aux préfets concernés : «**afin de favoriser l'émergence dans des conditions favorables des autres projets en cours et de poursuivre les réflexions sur les impacts cumulés des parcs éoliens en mer** ». Cette prise en compte de l'impact cumulé de l'ensemble des installations éoliennes en mer et à terre est réclamée depuis longtemps par les organisations de protections de l'environnement, sachant que cette analyse devra être faite au niveau Européen, les flux migratoire des oiseaux et des espèces marines ne se limitant pas au seul littoral Manche Atlantique Français. Une telle analyse permettrait de prendre conscience de l'impact majeur de ces installations sur la biodiversité et nous l'espérons remettre largement en question leur développement. Le Ministre a aussi indiqué à une autre occasion qu'il était : « **pour l'éolien en mer, mais pas n'importe comment** », à tous de montrer, que le projet EMDT c'est vraiment n'importe comment ! et que ce qui est possible au Touquet l'est aussi au Tréport.

Les prochains mois seront déterminants pour la protection de notre bel environnement, il est important d'en prendre définitivement conscience maintenant.

Pour tous renseignements : Georges CLÉMENT, Président de l'association Mersoise Sauvegarde des Côtes d'Opale Picardes et d'Albâtre. www.scopa.fr - scopaas@orange.fr

Dernière minute !...

1) Mr le député Emmanuel MAQUET a écrit à Mr le président de la République Emmanuel MACRON.

A propos de l'éolien en mer, Mr le député Emmanuel MAQUET a, le 6 octobre, écrit au président de la république pour attirer son attention sur le projet, il lui précise notamment que "**L'implantation de ces éoliennes se ferait au coeur de la zone de pêche qui se trouve dans le périmètre du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale**".

Avec le député du Pas-de-Calais Daniel Fasquelle, Mr Maquet a aussi adressé un courrier aux 6 représentants de l'État qui siègent au conseil de gestion du Parc naturel marin pour leur demander de ne pas prendre part au vote du 20 octobre : "**Nous souhaitons que le collège représentant l'État s'abstienne lors du vote sur ce dossier important et qu'ainsi, les acteurs locaux puissent décider librement de leur destin**"...

2) (*) Le 20 octobre, le conseil de gestion du parc naturel a effectivement rendu un avis DÉFAVORABLE, à l'issue d'un vote, répondant ainsi aux attentes de la ville de Mers. Reste l'avis de l'AFB le 27 novembre...

Vie Mersoise...

CHAMBOUL'TOUT est une chorale qui détonne. Invitée à se produire à l'église début juillet, elle a fait une démonstration de sa capacité à séduire et à animer un auditoire. Le concert était organisé par l'association Les Compagnons de Saint-Martin, il a été un succès complet...

MUSIQUE CLASSIQUE À L'ÉGLISE, début Juillet. Les Ateliers de Musique Ancienne des Heures Musicales de la Vallée de la Bresle, 18e édition, ont donné un concert de l'ensemble OrféO Di Cracovia. Fait original, le clavecin était donné à entendre au pied même de la grande porte de l'édifice...

LE 14 JUILLET a permis, outre de célébrer la fête Nationale, de rendre hommage à nos pompiers. Sapeur depuis trente ans, le 1ère classe Dominique **CAILLET** a été mis à l'honneur par le député Mr Maquet qui lui a remis une médaille. C'est au centre de 1ère intervention Mersois que commande le lieutenant Philippe Ducroix, que le sapeur Caillet, discret, efficace et apprécié, poursuit sa carrière de belle façon. Un bel engagement personnel et de longues années de volontariat salué par les élus, qui ont ensuite inauguré le square Simone **VEIL**, (mairie) en hommage à l'illustre femme politique...

LES PEINTRES DANS LA RUE ont joué le jeu, cet été en juillet et août, en peignant des oeuvres devant le public, sur l'esplanade ou dans les rues adjacentes au front de mer. Le public a de nouveau fort apprécié cet échange avec les artistes, rendu possible grâce au Syndicat d'Initiative...

L'ILLUSTRATEUR JEUNESSE BARROUX a été accueilli à la médiathèque, en début d'été, pour y animer un atelier créatif. Des enfants du centre de loisirs de Eu y ont participé. L'animation, très appréciée, était proposée par le réseau des bibliothèques de la com de com des Villes Soeurs...

Vie Mersoise...

LES ÉPOUX ARNAUD ont célébré leurs noces d'or en mairie en juillet. Unis à Tully en 1967, les époux ont eu deux enfants, Stéphane en 1968 et Gabrielle en 1977, qui leur donneront cinq petits-enfants. Mme Arnaud est connu par bon nombre de Mersois en tant qu'enseignante retraitée, elle a aussi dirigé l'école maternelle du Vert-Coteau...

«ACH'BISTROT D'MIN COIN», un film projeté en août au cinéma lors du festival Picardisant "Chès Wèpes". Organisé par le service culturel municipal, la projection a permis d'entendre des acteurs connus s'exprimer en Picard grâce au doublage par de vrais Picardisants, comme ici Bruno Delmotte.

CHORALE Le spectacle de théâtre musical "Mademoiselle L", a été présenté à la salle des fêtes fin août par le choeur "Changer d'airs" dirigé par Isild Mannach. Il a présenté des compositions fort appréciées du public, avec un réel sens du jeu et de la comédie, salué par le public...

CONFÉRENCE L'ancien directeur, aujourd'hui retraité, de l'usine Mersoise SGD, Jacques Richard, a présenté une conférence passionnante, début août à la salle des fêtes, sur l'histoire de la verrerie créée par Henri Desjonquères. De nombreux anciens verriers étaient présents...

MERS JOUE LE JEU Le Jeu "Champion pour un Pays de Somme", organisé en août avec la ville a assez bien fonctionné. Des questions de rapidité (citer le célèbre Mersois Pierre Lefort, une rue du quartier balnéaire, Notre-Dame de la Falaise, une entreprise, des églises locales...) permettaient de former une équipe pour des questions plus pointues. Le palmarès final : 1er Jean-Philippe Montarnal de Paris, 2ème Joëlle Dupuis d'Amiens, 3ème Philippe et Marie-Christine Barbier de Friaucourt. Les heureux gagnants ont reçu des cadeaux des mains du 1er adjoint Mr Thomire...

LE 1ER SEPTEMBRE est un jour de commémoration particulière, car c'est celui de la Libération de notre commune en 1944 par les soldats Canadiens du régiment de la Chaudière. C'est donc en leur honneur, 73 ans après, que le drapeau Canadien a été porté par des anciens Combattants...

Les Marchés d'été : un succès !

Durant tout l'été, que ce soit le dimanche matin pour les marchés fermiers ou le mercredi soir pour les marchés artisanaux, le public a été au rendez-vous de ces animations aussi colorées que sympathiques.

La commission Commerce animée par l'adjointe au maire Marie-Christine ROBERT avait prévu des animations musicales ou ludiques, notamment grâce à la participation de groupes musicaux locaux, ou encore avec les fameux jeux Picards qui, comme l'an passé, ont eu leur plein succès en contrebas du poste de secours. Ces jeux ont permis à bien des touristes de découvrir cet aspect méconnu de la Picardie. **Merci à tous et à l'année prochaine avec plaisir !**

Vie Mersoise...

LE GRAND CONCERT MET À L'HONNEUR LES VRAIES VEDETTES DES ANNÉES 80 ! Sacha (Début de soirée), **Alain Llorca** (Gold), **Jean-Pierre Morgand** ou encore **Pédro Castano**... Excusez du peu, d'autant que cette année, il ne s'agissait pas d'un *tribute* mais des vrais artistes de ces groupes hyper-connus, qui ont tenu la scène avec le professionnalisme et la sympathie qu'on leur connaît. Le spectacle «Références 80» a été proposé par la Ville de Mers-les-Bains en partenariat avec le Casino «7» et le producteur Philippe Tassart «Ginger». Les retours du public après l'évènement ont été excellents...

LE SumMer's FESTIVAL a réchauffé l'atmosphère en ce mois d'août particulièrement frais. Malgré un début timide, l'évènement organisé par la station, l'association clic@mers et les cafés locaux sur la place centrale a somme toute bien fonctionné, surtout en seconde partie de soirée. Dès 18 heures 30, plusieurs groupes ont investi la scène, dont les Eudois **No Ice** et les Rouennais **Jorge P**. Après un intermède produit par le duo **Swing 276**, les groupes **Blond** et **The Riots** ont investi la scène. Une programmation jugée d'excellente qualité, et qui plus est, gratuite...

LA COURSE DES VILLES SOEURS organisée par le C.O.B Athlétisme a été un nouveau succès. Performance sportive, entraide, joie et convivialité caractérisent cette très belle et emblèmatique épreuve locale...

LES ÉPOUX BOUBERT, leur famille et amis ont célébré leurs noces d'or, fin septembre, à la salle Ernest Dailly, en mairie, accueillis par Emmanuel MAQUET. Celui-ci tenait à les recevoir lui-même pour cette cérémonie symbolique, Roger et Liliane BOUBERT étant connus pour leur extrême gentillesse et leur engagement associatif. Tous deux nés en 1946, issus du milieu agricole, les époux ont eu deux enfants, et ont 4 petits-enfants. Sympathique, le couple est connu par bon nombre de Mersois, il participe régulièrement à la fête des baigneurs. Après une carrière au silo du Tréport, Roger Boubert est bénévole de l'Office de tourisme, actuel syndicat d'Initiative. Liliane Boubert travaillait à Auchan, elle a aussi été conseillère municipale de 83 à 89...

Félicitations !

LES EX-COLLÉGIENS MERSOIS FÉLICITÉS POUR L'OBTENTION DU BREVET...

A l'issue de la cérémonie de commémoration des 73 ans de la Libération de la commune, le vendredi 1er septembre, 12 des 17 ex-collégiens Mersois ont été reçus par l'adjointe aux affaires scolaires Monique **EVRARD**, le conseil municipal et le Principal du collège Frédéric Joliot-Curie, Sébastien **LESOT**. L'objectif était de féliciter les jeunes titulaires de leur brevet des collèges session 2017 en leur offrant une carte-cadeau pour acheter des ouvrages ainsi qu'une clé USB 3.0 forte capacité, le tout d'une valeur de 50 €. "Bravo à vous tous. Nous souhaitions vous féliciter de votre succès, vous encourager à poursuivre vos études pour renforcer vos chances d'emploi" ont-ils adressé aux jeunes Mersois.

Les lauréats 2017 sont **AFONSO** Océane, **BAYARD** Héloïse, **BAZINET** Kelly, **CHERON** Lily-Rose, **CLOCHARD** Pierre-Louis, **DEBONNE** Lola, **DENIS** Allan, **ELDERT** Enzo, **FONTAINE-CARBONNIER** Daniel, **GAUTIER** Jordy, **LANGLOIS** Valentin, **LE PORS** Thomas, **MOUCHARD** Nicolas, **QUESNEL** Logan, **SOMONT** Lucas, **TERNISIEN** Mathias, **THIEBAULT** Allan. Bravo à eux et bonne continuation !

DISPARITION : Mr Roger HÉNOCQ

Le mercredi 4 octobre, nous avons appris le décès de Mr Roger **HÉNOCQ**, ancien maire de Mers-les-Bains de 1962 à 1977. Bien connu des Mersois, Mr HÉNOCQ exerçait la profession de docteur en pharmacie, son officine ayant été présente avenue Foch d'abord, puis au cœur de la place du marché jusqu'à son départ en retraite.

Élu en 1962, succédant ainsi à Mr Ernest Dailly disparu dans un tragique accident de voiture, Roger HÉNOCQ fut un maire particulièrement actif, mobilisé sur les problématiques locales. Il a largement contribué à faire de Mers une station balnéaire digne de ce nom en la dotant de bien des infrastructures dont elle manquait.

Il serait difficile de résumer l'ensemble de son action, pour autant nous pouvons mettre à son actif et à celui de son équipe municipale, la réalisation du Poste de secours, du Camping du Rompval dont il confia les plans à l'architecte Bernard BOUGEAULT (lequel fait école aujourd'hui de par son originalité...), la construction de la piscine décidée en mars 1970 (du même architecte), la création du jardin d'enfants, du lotissement de la Libération, de celui des 120 maisons des Joncs Marins et de celui des Valines (En 1977, la population Mersoise bordurait les 5 000 habitants)...

M. Roger Hénocq

Il oeuvra à la défense contre la mer, pour laquelle il prôna l'usage d'épis en bois et innova en faisant installer des tétrapodes en pied de falaises.

Très axé sur l'image touristique de la station, il oeuvra pour la promotion de la plage de Mers, notamment par une affiche, des dépliants, et fit aussi ériger un local sur la place du marché pour le syndicat d'initiative, ce sera le 1er local d'accueil touristique de la plage Picarde.

Mr Hénocq était Docteur en pharmacie à Mers-les-Bains, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier des Palmes Académiques, Vice-président du Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme, Président du Comité de la Croix-Rouge Ault/Mers-les-Bains, Membre du Conseil de l'Office de tourisme de Mers-les-Bains, ancien maire de Mers-les-Bains. La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 10 octobre 2017, en l'église de Mers-les-Bains, dans la plus stricte intimité familiale. ■

15ème

FÊTE DES BAIGNEURS

Souvenir des
22 et 23 juillet
à Mers-les-Bains...

2017 : le Cirque…

LES KINGSTOMPERS

Prochaine fête :
21 & 22/07/2018
(Toujours le 4ème week-end de juillet)

Crédits photos : Club Photo d'Incheville, Patrick Darras, x...

Merci aux commerces locaux participants !

REMERCIEMENTS aux assos qui participent activement : Club du 3ème âge, Association du Jumelage Mers/Beverungen, Amicale du centre équestre, Association Fête des Baigneurs, Partage Sénégal, Lions club Mers, Association des propriétaires, Amicale des sapeurs pompiers, Office de tourisme, Zumb'Amandine, Harmonie municipale, Tennis de table, Surf casting club, Comité de sauvegarde des lignes ferroviaires Le tréport-Mers, Les nounours au grand cœur, l'association Les enfants du vieux Tréport, le Ponthieu auto rétro club, le Club Photo d'Incheville, les attelages du refuge de Foucarmont, Association le souffle de la terre, l'agence pour le picard, Pascal Leprêtre, Luigi Dei Rossi, Maryline Lesourd, le cinéma Gérard Philipe, Champagne Lecardeur, la Maison Familiale et Rurale d'Yzengremer, la ville du Tréport et celle de Eu… et toutes les personnes costumées. Merci aux services municipaux Mersois et villes voisines.

Centre-loisirs : L'accueil périscolaire, les TAP...

▶ LE CENTRE-LOISIRS DES TILLEULS PROPOSE, DEPUIS LA RENTRÉE 2017, UNE FOULE D'ACTIVITÉS. LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SE POURSUIVENT AVEC LA VILLE...

Désormais intercommunal, le centre - loisirs des Tilleuls propose toujours un accueil périscolaire et bien sûr des Temps d'Activités Périscolaires en lien avec la ville de Mers-les-Bains.

Les accueils du matin se font tous les jours de 7 h à 8 h 30 pour les maternels et primaires, et les mercredis de 7 h à 9 h 30 pour les primaires. Les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner.

Tarifs :
- Atelier matin, soir et mercredi : forfait mensuel 11 €.
- Atelier matin ou soir ou mercredi : forfait mensuel 8 €.

Accueils du soir :

Il se fait tous les jours de 16 h 30 à 19 h (sauf les mercredis). Les animateurs proposent un goûter, une aide aux devoirs, des jeux et des activités créatives...

Temps d'Activités Périscolaires :

Ils se déroulent le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 avec cette année au programme, de l'équitation, de nouveaux sports, des vidéos, de la musique, du bricolage, de la peinture, du jardinage, des jeux... Inscription à l'année.

Les TAP sont entièrement gratuits.

Les Mercredis :

(Nouveau depuis le 1er octobre). Accueil échelonné de 13 h 30 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 17 h 30.
3 ateliers sont proposés :
- Danse pour les 3 - 6 ans de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30 création décor et costumes,
- Danse pour les 6 - 8 ans de 15 h 30 à 16 h 45 et de 14 h à 15 h 30 création décor et costumes,
Art créatifs (peintures, sculpture, jardinage) pour les 3 - 11 ans.

Danse Ado : pour les enfants de 10 à 14 ans le lundi de 17 h à 19 h.

Cantine périscolaire :

Après le repas, les enfants de l'école primaire participent à des ateliers tels que jeux collectifs, sports, ou activités manuelles au choix. Pour les initier à la citoyenneté, les enfants organiseront et éliront le conseil de cantine qui élaborera les règles de vie.

Les enfants de l'école maternelle participent à un atelier autour de l'hygiène. Les familles devront fournir une brosse à dents, du dentifrice, et un gobelet dans une trousse à leur nom. Lorsque le temps nous le permettra, nous proposerons des jeux extérieurs.

Pour tous renseignements : Ecole Jules Verne, 38 rue André Dumont
Tél. 07.88.00.86.05 - centredeloisirs@ville-merslesbains.fr ou page Facebook « Les Tilleuls »

Cahier spécial... hommage à Pierre LEFORT

A L'OCCASION DES DIX ANS DE LA RÉÉDIFICATION DE SON BUSTE ET DES 250 ANS DE SA NAISSANCE À MERS-LES-BAINS EN 1767, UN BEL HOMMAGE A ÉTÉ RENDU, CE SAMEDI 14 OCTOBRE, AU MÉDECIN ET CHIRURGIEN DE MARINE SOUS L'EMPIRE, PIERRE LEFORT, À MERS BIEN SÛR, MAIS AUSSI DEVANT SA TOMBE À AMIENS...

Les Baïonnettes de Cottenchy...

▲ Mr le député et Mr le maire déposent une gerbe...

Salve d'honneur au sein du square...

Le cortège se rend au pied du buste...

Un bel hommage est rendu à Pierre Lefort, médecin de l'Empire...

Allocution de Mr le maire...

◄ Mr le député est lui aussi intervenu, rappelant la mise à l'honneur de Pierre Lefort dès 2007...

Mr le député, les officiers et Mr le maire lors du dépôt de gerbes...

Une évocation de la vie de Pierre Lefort était proposée sous chapiteau...

L'hommage Mersois était une première phase. La seconde phase consistait à ce qu'une délégation d'élus se rende sur la **tombe de Pierre LEFORT** le mardi 17 octobre pour y déposer une gerbe. Cette tombe, difficilement retrouvée, a été restaurée grâce à l'aide de l'association des amis du cimetière de la Madeleine d'Amiens, représentée par Mr et Mme Gillman, (ci-contre)...

Les élus se sont recueillis devant la tombe de Pierre Lefort...

► Une délégation d'élus Mersois a été reçue à l'hôtel de ville d'Amiens...

▲ C'est Jean-Christophe **LORIC** (à G.), 4ème adjoint au maire d'Amiens, délégué à l'Urbanisme et au Logement pour tous, qui a reçu les Mersois en l'absence de Mme Fouré, empêchée...

Peu de Mersois le savent mais Pierre **LEFORT** a vécu ses dernières années rue des Canettes à Amiens, où il possède toujours **une rue à son nom**. Cette rue est située au sud-ouest, entre la rue du moulin et la rue Saint-Honoré. D'où l'excellente idée de Fabrice Hinschberger, élu municipal à Mers - mais aussi directeur de cabinet du maire d'Amiens Mme Fouré -, de proposer qu'une délégation d'élus Mersois soit reçue en l'hôtel de ville, tout d'abord pour y évoquer cette part commune de la vie de Pierre **LEFORT**, mais aussi lui faire découvrir l'Hôtel de ville, splendide...

▲ Mr le maire a chaleureusement remercié les élus Amiénois pour leur très aimable intention...

▲ La salle d'honneur de l'Hôtel de ville, où a par exemple été reçu le nageur champion Jérémy Stravius...

Mr Hinschberger a volontiers répondu aux questions de la délégation...

La salle officielle du conseil municipal d'Amiens que préside Mme Fouré, ainsi que de la Métropole présidée par Mr Alain Gest...

► Les élus ont pu découvrir les salles les plus prestigieuses, tout comme les couloirs qui mentionnent tous les maires jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les armoiries de la ville d'Amiens, cintrées ici de deux Licornes, ayant comme description héraldique "De gueules au lierre d'argent, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or"...

La ville de Mers-les-Bains adresse ses remerciements les plus chaleureux aux élus de la ville d'Amiens pour leur accueil des plus sympathique...

Lecture : Pensez Bibliothèques !

▶ LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SŒURS VOUS ACCUEILLE TOUTE L'ANNÉE DANS 8 BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE...

D'Ault à Gamaches, en passant par **Mers-les-Bains**, Saint-Quentin-La-Motte, Beauchamps, Longroy, Etalondes et Le Tréport, soit dans 8 bibliothèques ou médiathèques, vous trouverez des livres, des CD ou même des DVD et des jeux. L'entrée est libre, vous pouvez venir sur place pour lire, flâner, feuilleter les revues à votre disposition, assister à une animation…

Une seule carte pour tout le réseau :

Pour emprunter un document, il suffit de vous inscrire muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (et d'une autorisation parentale pour les mineurs) : une carte individuelle vous sera délivrée pour 1 an, gratuitement pour les habitants de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, (10 € en dehors).

Votre carte vous donne le droit d'emprunter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau ! Toutes sortes de documents sont à votre disposition : romans pour adultes et pour enfants, mais aussi bandes dessinées, mangas, beaux livres, livres pratiques, presse, musique, cinéma… Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Pour un plus grand confort visuel, il y a aussi des livres en grands caractères et des livres lus sur CD.

Le portail du réseau http://bibliotheques.villes-soeurs.fr permet de consulter l'intégralité du catalogue, mais aussi de consulter son compte lecteur, de réserver un document et de le faire venir dans n'importe quelle bibliothèque du réseau (sous conditions).

De nombreux services :

Dans chaque bibliothèque, vous pouvez emprunter des documents bien sûr, avoir accès à des ordinateurs et à Internet, ou assister à des animations tout au long de l'année (clubs lecture, expositions, ateliers…).

"Partir en livres", lecture d'albums de Barroux...

Envie d'apprendre à cliquer ?

Le réseau des Bibliothèques, en partenariat avec l'association Synapse Picardie, organise des **ateliers collectifs** à destination des **séniors** pour s'initier à l'utilisation de l'**ordinateur**, des **tablettes** ou autres **supports numériques**.

Si vous êtes intéressé, renseignez-vous auprès des bibliothécaires. Détails pour Mers en page suivante.

Synapse PICARDIE

villes soeurs COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

villes-soeurs.fr

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Lecture / loisirs : Pensez Médiathèque de Mers !

• Depuis le mois de juin, la **médiathèque** est ouverte le samedi de 10 h à 12 h, en plus des horaires habituels.

• **NOUVEAU : En dehors des heures d'ouverture, pour vos retours de documents, une "boîte à livres" est à votre disposition à l'extérieur, près de la porte d'entrée.**

• **Service de réservations de documents et navette entre les bibliothèques** : Une navette hebdomadaire permet aux documents de circuler entre toutes les bibliothèques du réseau. Vous pouvez donc choisir la bibliothèque dans laquelle vous viendrez retirer vos documents réservés.

Vous pouvez rendre vos livres dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, ces documents seront réacheminés vers leur bibliothèque d'origine par notre navette.

• **Synapse** – ateliers informatiques collectifs réservés au plus de 60 ans (voir annonce en page précédente)

Une série de 10 séances de formation à démarré le 13 septembre. D'autres sessions peuvent être programmées en fonction de la demande, n'hésitez pas à vous renseigner au cybersite auprès de Mr Aulin.

Tarif pour les 10 séances : 1 euro pour les habitants de la Somme grâce au financement du Conseil Départemental (90 euros hors département).

• **Atelier d'écriture** Le jeudi 21 septembre a eu lieu la première session d'un Atelier d'écriture avec Olivier Paquet, auteur de science-fiction. Deux autres sessions à venir, **jeudi 19 octobre 2017 et jeudi 16 novembre 2017**, de 14 h à 16 h 30 à la Médiathèque de Mers-les-Bains. Atelier proposé par La Communauté de Communes des Villes Soeurs, avec la Bibliothèque Départementale de la Somme.

O. Paquet

Thème : écriture d'une petite nouvelle de science-fiction, d'anticipation ou tout simplement imaginaire. Ce n'est pas un exercice scolaire, les ateliers sont ouverts à tous dans un esprit de confiance, de bienveillance et de création.

Des petits jeux d'écriture permettront à chacun de se lancer. L'écriture pourra être collective ou individuelle selon le désir de chacun. Une petite nouvelle sera produite à la dernière séance avec l'aide de l'écrivain. (Ateliers financés par le Conseil Départemental de la Somme). Infos supplémentaires sur le site du réseau des bibliothèques : bibliotheques.villes-soeurs.fr

RENDEZ-VOUS LECTURE

Mercredi 22 novembre à 10 h, médiathèque de Mers-les-Bains (Proposé par la Communauté de Communes des Villes Soeurs)

Spectacle jeune public : 2-5 ans
"Qui à croqué ma pomme ?" par la Compagnie *"La Sensible"* (places limitées, sur réservation auprès de la médiathèque) dans le cadre des Rendez-vous lecture ▼

Sport : le PASS'JEUNES t'offre 50% de ta licence (*)

Tu as moins de 18 ans, tu habites à Mers-les-Bains et un sport ou une activité te plaît ?

La mairie finance 50 % de ton adhésion jusqu'à hauteur de 50 euros !

► **NOUVEAU dès septembre 2017 : Le PASS'JEUNES est accepté au centre aquatique intercommunal O2 Falaises ! N'hésites pas à venir d'abord chercher ton coupon en mairie, signé et tamponné, il est nécessaire pour en bénéficier.**

CONVENTION PASS'JEUNES - 2017/2018

ARTICLE 1 - La Municipalité de Mers-les-Bains a décidé de favoriser les pratiques sportives ou culturelles des jeunes Mersois âgés de moins de **18** ans, et dont les parents sont contribuables Mersois, en accordant le bénéfice d'**1** Pass'Jeunes **1** fois par année civile (1 seul club, à choisir).

ARTICLE 2 - Toutes les structures sportives ou culturelles du territoire Mersois sont éligibles à ce dispositif (y compris le centre aquatique O2 Falaises). S'il est adhérent à plusieurs associations sportives ou culturelles, le jeune devra en choisir une seule et remplir à cet effet le bulletin d'adhésion ci-dessous, co-signé par le président de l'association ou de la structure concernée.

ARTICLE 3 - Si l'activité sportive ou culturelle n'est pas pratiquée sur le territoire Mersois, le Pass'Jeunes peut être utilisé pour une structure existante au sein de la *Communauté de Communes des Villes-Soeurs*.

ARTICLE 4 - L'association (ou la structure) encaissera la cotisation de l'adhérent, déduction faite du montant du Pass'Jeunes, (*) soit 50 % plafonné à 50 € - Exemple : si l'adhésion est à 50 €, la ville paie 25 €. Si l'adhésion est à 110 €, la ville paie 50 €, montant qui sera versé ensuite à l'association (ou la structure) par la Ville.

ARTICLE 5 - Pour cela, l'association (ou la structure) adressera à la ville de Mers-les-Bains l'ensemble des bulletins "Pass'Jeunes" mensuellement.

ARTICLE 6 - La ville liquidera mensuellement si le montant est supérieur à 100 € et pour le centre aquatique, et trimestriellement pour les dossiers inférieurs à ce montant.

PASS'JEUNES 2017/2018 : COUPON D'INSCRIPTION

(à adresser par l'association ou la structure à la ville pour réglement)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Association / structure concernée : .....

Montant de l'adhésion : ..... €. Préciser avec ou sans licence : .....

Le Président de l'association ou le responsable de la structure,
(tampon et signature)

Le représentant de la Ville de Mers-les-Bains,
(tampon et signature)

Coupon à retourner à : Mairie, Avenue P. et M. Curie, BP 70045 - 80350 MERS-LES-BAINS ou à déposer à l'accueil...

NOUVEAU à MERS : DANSE JAM et BOOTCAMP AVEC «FORME HARMONIE»

C'est nouveau depuis juillet 2017, à la salle des sports, face à la mairie, avec l'association «**Forme Harmonie**».

Image d'illustration - Conçu par Yanalya - Freepik.com

Il s'agit de cours mixtes de :

Danse Jam et Step (cours cardio, fitness et danse sur musique House, Funky, Hip Hop, etc...,

Bootcamp Fitness (cours cardio exercices physiques avec challenges et défis sur musique électro/house).

Les horaires :

- ► Danse Jam adultes et ados le **mercredi à 18 h 00**,
- ► Step adultes et ados le **mercredi à 18 h 45**,
- ► Bootcamp adultes et ados le **mercredi à 19 h 30**.

L'association propose un cours d'essai à **3 euros** la séance. Si la personne est intéressée, il suffit de solliciter de son médecin un certificat médical d'aptitude à la pratique.

L'adhésion est de 90 € par an, plus la licence de la Fédération française de Danse de 19 €.

Pour tous renseignements, Mme DEDENIS au

02.35.50.00.14.

LES LOISIRS LES SPORTS

LA CULTURE

Tu es un jeune Mersois ?

La ville prend en charge 50 % (plafonné à 50 €) de ton inscription si tu as moins de 18 ans !

SYMPA ET À DÉCOUVRIR : LE BILLARD FRANÇAIS

Enfin une école de " Billard Français " dans la région depuis la rentrée...

Vous n'avez jamais joué à ce jeu mais vous aimeriez bien essayer ?

Vous avez déjà joué à ce jeu mais il y a longtemps et vous n'êtes pas certain de pouvoir à nouveau être capable de renouer avec ce jeu, toutefois vous voudriez bien tester votre envie ?

Vous jouez, vous vous débrouillez mais voudriez bien progresser à l'aide de conseils adaptés ?

Venez nous rejoindre !

Mesdames, ne restez pas à l'écart, vous aussi prenez l'initiative et venez nous rejoindre, cette activité divertissante et récréative est ouverte à tous.

Il est possible de pratiquer le billard à partir de 9 ans aussi les enfants sont les bienvenus (une session pourrait s'ouvrir pour eux le mercredi si nombre de candidatures suffisantes).

En résumé :

Une école (gratuite) de Billard Français est mise en place au sein même du Club, des cours d'initiation et de perfectionnement individualisés seront dispensés par des bénévoles toute l'année.

Le Club est ouvert 7 jours sur 7, accès illimité aux adhérents.

Une séance de découverte et d'initiation d' 1 heure (sur RDV) est offerte sans aucune obligation.

Renseignements au

06.85.23.69.34

07.83.50.46.73

MUZIK... *FESTIVAL HAUTE FRÉQUENCE* : LE PROGRAMME MERSOIS...

Festival Haute Fréquence (*ex Picardie Mouv*) - www.haute-frequence.fr

SAMEDI 11 NOVEMBRE / 20 h 30, Cinéma Gérard Philipe, rue Paul Doumer à Mers-les-Bains

► Mathieu BOOGAERTS : "PROMENEUR"

"PROMENEUR" est le septième disque de Mathieu Boogaerts. Cette fois-ci il a choisi de l'enregistrer seul dans une maison isolée à la montagne. Il a commencé par chanter simplement les chansons à la guitare, puis avec comme uniques matériaux un bongo, un clavier-piano, une guitare électrique et deux violonistes qu'il a invités à le rejoindre une journée, il a bâti tout leur décor.

"PROMENEUR" est une rêverie. Il nous balade dans des paysages variés, traverse des jardins, emprunte les chemins sinueux des sentiments, des souvenirs. Il y est question du bien, du mal, du désir, de liberté, du futur.

Plus que jamais, de son chant doux et mélodieux, et de ses cordes sensibles et colorées, Mathieu nous convie à l'accompagner dans les hauteurs.

MATHIEU BOOGAERTS A 20 ANS : Oui ! Depuis sa première apparition en 1995 dans son clip **Ondulé**, Boogaerts n'a cessé de nous proposer, sur scène comme sur disque, une musique originale et attachante. **7 albums, 2 lives, 2 dvds, plus de 1000 concerts, des chansons pour Camélia Jordana, Vanessa Paradis, Luce.. des B.O**... En 2016, il a fêté ses 20 ans de carrière...

Site : http://www.mathieuboogaerts.com

► En 1ère partie, LOUIZ : "APOPTOSE"

LOUIZ', c'est l'ardeur fragile du coquelicot et l'homochromie du caméléon pour une folk poétique engagée. **LOUIZ'** monte sur scène pour la première fois fin 2010 dans le cadre du Picardie Mouv'. Début 2014 après avoir remporté le tremplin d'Esmery-Hallon, elle fait ses premiers pas en studio d'enregistrement, chez *Walnut Groove Studio* à Amiens.
En 2015 après de multiples scènes dans le grand nord et une sélection nationale au Vocal Tour, **LOUIZ'** obtient une subvention régionale dans le cadre du dispositif Puls'action. Elle peut ainsi concrétiser un de ses projets avec la sortie d'un premier EP de 6 titres "**Remise en Question**" déjà vendu à plus de 300 exemplaires. Début 2016 le projet prend de l'ampleur avec l'arrivée d'ETIENNE, guitariste averti. Après des prestations à la Lune des Pirates et au Cirque Jules Verne en 1ère partie de *AaRON*, c'est au tour de leur nouvel album **APOPTOSE** de se déhancher sur les ondes !

Site : http://www.youtube.com/user/louiiz07

Billetterie en ligne à partir de mi octobre. Le tarif réduit concerne les jeunes de moins de 25 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les titulaires du RSA, les groupes de plus de 10 personnes, ainsi que tous les Mersois et Mersoises sur présentation d'un justificatif de domicile.

Entrée : 10 € / 5 €.

Service culturel municipal tél. 02 35 50 20 79
Réservation auprès de l'Office de Tourisme
Destination Le Tréport-Mers
Bureau de Mers-les-Bains
reservation.otdltm@gmail.com Tél. 02 27 28 06 46

Les Anim's d'octobre à janvier...

Dimanche 22 octobre

8 h - 12 h, Salle du Portillon (face mairie)
Brevet cyclotouriste - Randonnée cyclo-tourisme. Ouvert à tous, licencié ou non.
50 km - Inscription 2 € - Union Cycliste SGD Infos Michel Desprez
Tél. : 02 35 86 87 06

Samedi 11 novembre 11 h

Commémoration 14-18, Cérémonie au Monument aux Morts (Commission municipale du Devoir de mémoire), détails en temps utile et dans la presse locale...

Samedi 11 novembre

20 h 30, Cinéma Gérard Philipe
Concert (Festival Haute Fréquence)

► Mathieu **BOOGAERTS**
http://www.mathieuboogaerts.com

► En 1ère partie, **LOUIZ**
http:// www.youtube.com/user/louiiz07

Entrée 10 euros /5 euros

Réservation à l'Office de Tourisme ou achat sur les réseaux fnac et ticketnet

(Service Culturel Municipal)

Renseignements Office de Tourisme - Tél. : 02 27 28 06 46

https://www.facebook.com/festivalhautefrequence

Jeudi 16 novembre

De 11 h à 23 h, barnum Place du Marché
Animation "Beaujolais" au profit des oeuvres sociales du
Lions Club Mers-les-Bains

Dimanche 26 novembre

De 8 h à 13 h, Salle des Mailleuls
Rando VTT
Ouvert à tous, licencié ou non.
25 - 40 km & marche 10 km.
Inscription 3 €
Union Cycliste SGD
Renseignement : Michel Desprez
Tél. : 02 35 86 87 06

Date à définir :

Concert de Noël en décembre à l'église avec "**Les Chamboult'tout**" organisé par les Compagnons de Saint-Martin, tous renseignements en temps utile.

Samedi 2 décembre

Parking du jardin d'enfants : point de départ et de retour d'une **ballade** de 300 motos par l'association "Juste pour un sourire" de Saint-Pierre en Val pour la petite Jeanne qui nécessite une coûteuse opération chirurgicale suite à une maladie rare.

Vendredi 08 et samedi 09 décembre

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
8 ET 9 DÉCEMBRE 2017

Téléthon : Toutes informations en temps utile par voie de presse, sur notre page Facebook officielle et sur notre site Internet. Merci de votre belle mobilisation et à bientôt...
(Associations locales, Service Culturel Municipal)

Du 08 au 10 décembre

Marché des Traditions (voir page suivante)
(Service Culturel Municipal)

Samedi 09 décembre

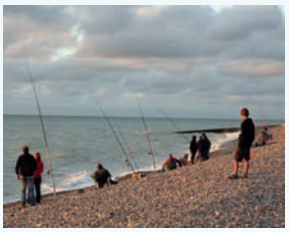

De 13 h à 18 h, sur la plage
Concours de pêche au profit du Téléthon
Surf Casting Club Mersois
Tél. : 03 22 60 61 54
http://surfcastingmersois.free.fr

Dimanche 10 décembre

16 h, (sous chapiteau place du marché compte-tenu de la fermeture de la salle des fêtes pour travaux)
Concert de Noël - Entrée libre
(Harmonie Municipale de Mers-les-Bains)

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

INFOS : OFFICE DE TOURISME 02 27 28 06 46

Les Anim's d'octobre à janvier...

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
8 ET 9 DÉCEMBRE 2017

MARCHÉ DES TRADITIONS les 8, 9 et 10 décembre

Du 8 au 10 décembre, le Marché des Traditions s'installera en centre-ville. Une trentaine de chalets et deux chapiteaux chauffés seront installés à proximité de la Place du Marché de Mers-les-Bains, sur le parking du jardin d'enfants.

Ouverture du Marché des Traditions : Vendredi après-midi, Samedi et Dimanche toute la journée. Animations tout le week-end.

Vous êtes artisan, commerçant ou artiste, vous souhaitez participer au marché des traditions ? Contactez dès maintenant le service culturel aux coordonnées ci-contre pour recevoir le dossier d'inscription :

SERVICE CULTUREL – MÉDIATHÈQUE
Espace J. Prévert, RDC - Tél. 02 35 50 20 79
Courriel : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr
Adresse postale : Mairie BP 70045 - 80350 MERS LES BAINS

BAIN DE MER du 1er JANVIER 2018 !

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous le 1er janvier à 12 h pour le **1er BAIN DE MER DE L'ANNÉE**. Cette baignade sera encadrée par les sauveteurs en mer de la SNSM, de 12 h à 12 h 30 dans la zone surveillée face au poste de secours.

(!) Baignade autorisée ou annulée en fonction des conditions météorologiques.

> uniquement au sein de la zone surveillée et durant la plage horaire indiquée.

Cédric Lorin

Coup d'oeil : le photographe de plage...

LE FILS D'UN ANCIEN PHOTOGRAPHE DE PLAGE VIENT DE NOUS FAIRE LE PLAISIR DE NOUS OFFRIR DES TIRAGES RÉALISÉS PAR SON PÈRE À MERS DANS LES ANNÉES CINQUANTE. FOCUS SUR UNE ACTIVITÉ MÉCONNUE OU OUBLIÉE...

Ce n'est pas la fameuse «*dolce vita*» Italienne des années cinquante, mais certains clichés pourraient se rapprocher de cet esprit sans mal.

En août, une habitante de la région Parisienne, en villégiature à Mers, nous a rendu visite en nous indiquant que Mr Michel Grandjean, descendant d'un photographe de plage, se proposait d'offrir à la ville des tirages effectués par son père.

L'activité de photographe de plage fonctionnait fort bien à cette époque. Il nous a été rapporté qu'on était alors photographié le plus simplement possible, comme ça, dans la rue ou sur le sable, en famille, puis que le photographe remettait un ticket avec un numéro.

Celui-ci permettait, une fois en boutique, de retrouver le cliché et de l'acquérir, voire d'en commander des tirages.

On pouvait aussi commander par correspondance et ce système a permis à bien des familles d'avoir des photographies de qualité, alors qu'à l'époque bien peu possédaient un appareil photo ou avaient les moyens d'en acquérir un.

Ces témoignages exceptionnels du passé revêtent en effet pour notre station une grande importance.

Nous avons d'ailleurs pu reconnaître, au sein de ces clichés, -et outre de mettre un visage sur les estivants d'alors-, une façade commerciale que nous ne connaissions pas, certains aspects de la plage notamment les cabines sur la promenade, l'artiste Marie-Josèphe Cotelle-Clère réalisant une oeuvre de sable, ou encore le fameux "stade Martin".

Il s'agissait d'un club de plage renommé, créé par le kinésithérapeute Rouennais Pierre Martin au lendemain de

Le service rendu sur la plage par les petits vendeurs de Viennoiseries était sympa et très apprécié...

Coup d'oeil : le photographe de plage...

la seconde guerre mondiale, et qui a fait les beaux jours de bien des générations de petits vacanciers et de Mersois.

Nous y trouvons aussi des clichés de la fameuse "fête des fleurs" qui, après celle de la fête des baigneurs peu après 1900, a perduré jusque dans les années 1980...

Nous vous les proposons tels quels, sans retouche aucune, et même avec leurs emplacements de punaises rouillées !

Nous prendrons grand soin de ces clichés qui viennent rejoindre la collection de la ville de Mers-les-Bains.

Certains devraient être publiés de temps en temps dans les prochaines édition de votre journal municipal. ■

L'ancêtre de l'actuel "Saint-André", qui s'appela aussi "Le Majestic"...

▲ *Sur cette photo, désigné par un repère, Michel Grandjean, le fils du photographe... Un grand merci à lui pour ce don des plus sympathique...*

Infos pratiques...

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(6 collectes soit 1 tous les deux mois dès janvier)

- Jeudi 30 novembre

Dans tous les cas, merci de ne déposer vos encombrants sur le trottoir que la **veille au soir**.

Gestion : Communauté de communes Villes Soeurs 02 27 28 20 87.

VOUS CONSTATEZ UN DÉSORDRE EN VILLE ?

N'hésitez pas à nous en faire part, soit en nous appelant au **02.27.28.06.60** (accueil de la mairie) soit en utilisant nos formulaires de contact sur notre site internet, ou en contactant votre **conseiller de quartier** (voir ci-dessous). A savoir que d'ici peu, nous proposerons aux Mersois une **application à télécharger** sur leur portable qui leur permettra d'avoir un lien plus étroit encore avec leur ville. On vous en dit plus très prochainement...

VOUS POUVEZ AUSSI DÈS MAINTENANT CONTACTER LE CONSEILLER DE VOTRE QUARTIER :

► **Conseillers municipaux délégués** (répartition selon le bureau de vote dont vous dépendez : il suffit de regarder sur votre **carte d'électeur** le N° du bureau)

Bureau 1 : **MOPIN** Patrice - *patrice.mopin@ville-merslesbains.fr*
Bureau 2 : **QUENU** Catherine - *catherine.quenu@ville-merslesbains.fr*
Bureau 3 : **LASSAL** Dany - *dany.lassal@ville-merslesbains.fr*

TNT : TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Des soucis de réception sont parfois rencontrés par les Mersois, mais **la TNT n'est pas de notre responsabilité**. Si souci, faites vérifier votre installation de réception (branchements, amplis, filtres, antenne «râteau» individuelle ou collective,...) qui sont sous votre responsabilité (propriétaire). Si le problème persiste, vous pouvez faire le **0 970 818 818**, du lundi au vendredi de 8 à 19 h ou aller sur le site : **www.recevoirlatnt.fr** pour télécharger un formulaire à adresser à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

NEW !

Besoin de plus d'infos ? N'hésitez-pas à visiter notre site Internet :

merslesbains.fr

► ÉDUCATION

> COLLÉGE *Frédéric JOLIOT-CURIE*
Principal M. Sébastien LESOT, rue de Gaulle 02 35 50 54 00

> ÉCOLE MATERNELLE *CURIE* ET PRIMAIRE *JULES VERNE*
Directeur M. Christian AVISSE, rue Dumont 02 35 50 67 16

UNE OPTION A PRIVILÉGIER : LA DÉCHÈTERIE !

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE LE TRÉPORT, AULT et BEAUCHAMPS

► **LE TRÉPORT** rue Mendès-France - **02.35.82.45.72**
► **AULT** route d'Eu, ... **03.22.26.28.67**
► **BEAUCHAMPS** Impasse de la Fontaine d'Arcy **03.22.30.63.54**

Les horaires sont les mêmes pour les trois sites :

HORAIRES D'HIVER (du 15 octobre au 14 avril)		
JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Du LUNDI au SAMEDI	9 h 00 - 11 h 50	14 h - 16 h 50
Le DIMANCHE	9 h 00 - 11 h 50	Fermé

Sont acceptés : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verres, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement).

Point déchets verts de Criel-sur-mer

A compter du 15 octobre et jusqu'au 30 novembre, le point déchets verts de Criel-sur-Mer sera ouvert le lundi et le samedi de 14 h à 16 h 50. Ensuite il sera fermé jusqu'au printemps.

Gestion : Communauté de communes Villes Soeurs, 12 avenue Anquetil, 76260 Eu > Tous renseignements au **02 27 28 20 87**.

BIEN CONNAÎTRE VOS DROITS AVEC MAIRIE INFOS SERVICE

MAIRIE INFOS SERVICE répond à toutes questions juridiques et administratives et en plus c'est offert par votre mairie :

Logement • Voisinage • Famille • Emploi • Consommation • Assurance • Banque • Impôts et taxes • Entreprise

Le principe d'utilisation est très simple :

► Composez le **02 38 79 00 56**
► Communiquez votre code spécifique à Mers : **MIS11**
► Posez votre question : vous êtes d'emblée orienté vers un expert spécialisé qui la traite **en toute confidentialité**.
► Obtenez une réponse rapide, claire et concrète.

● PERMANENCES DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

La permanence de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) **reprendra le mardi 10 octobre** de 14 à 16 h 30 salle du Portillon (en face de la mairie). Ces permanences auront lieu ensuite chaque semaine impaire, donc chaque mardi des semaines 43, 45, 47, etc...

● INFO : COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Si l'un des deux conjoints est bénéficiaire du colis (parce que âgé de plus de 65 ans) et que son conjoint est moins âgé (et inscrit sur les listes électorales de la commune), celui-ci peut aussi en bénéficier s'il le souhaite. Il lui suffit pour cela de s'inscrire en mairie le **vendredi 10 novembre de 13 h 30 à 17 h.**

Le permis aussi !

À COMPTER DE NOVEMBRE, PLUS DE DEMANDES DE CARTE GRISE ET DE PERMIS DE CONDUIRE EN MAIRIE : TOUT DEVRA SE FAIRE SUR INTERNET...

Dans le cadre de la **modernisation du processus de la délivrance des titres réglementaires** : début Novembre 2017, il ne sera **plus possible de faire une demande d'obtention de carte grise** (immatriculation de véhicules) **à l'accueil de la mairie**, ou de **permis de conduire**, de délivrance de duplicatas..., **CECI SUR DÉCISION DES SERVICES DE L'ÉTAT**.

En effet, dans le journal municipal, nous vous informions que déposer une demande de **carte d'identité en mairie n'était plus possible** suite aux procédures techniques de dématérialisation complète **par Internet** : **ce processus se poursuit en cette fin d'année pour les autres titres**.

► POUR LA CARTE GRISE :

Les demandes de carte grise seront gérées **par Internet** avec le nouveau centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) d'Amiens, celles de permis de conduire seront gérées de la même façon par le CERT de Bordeaux dès le 1er Novembre.

► Plus rien ne sera traité en mairie de Mers-les-Bains.

Par ailleurs, notons dès maintenant que même les guichets de la Sous-préfecture et et de la préfecture seront fermés et donc ne seront plus accessibles au public pour ces documents : des points numériques sont mis en place dans le hall d'accueil de la Préfecture si besoin en attendant la dématérialisation complète. **Il ne sera pas possible non plus d'envoyer une demande par courrier.**

Pour les demandes de cartes grises : se rendre sur le site Internet de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr, et y consulter selon le cas les téléprocédures "duplicata", "cession de véhicules", "changement d'adresse" et "changement de titulaire". (Pour cela les administrés devront disposer d'une adresse mail et créer leur espace personnel sur le site de l'ANTS.)

► Ces démarches peuvent d'ores et déjà être effectuées sur ce site.

NB : Pour un changement de titulaire de carte grise, l'enregistrement en ligne de la cession du véhicule est un préalable indispensable (Nouveau formulaire Cerfa téléchargeable : cerfa n° 15776*01 sur service-public.fr)

► POUR LE PERMIS DE CONDUIRE :

Même chose : téléprocédure par Internet sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr, pour toutes démarches liées à l'obtention d'un permis de conduire (inscription, demande de permis, demande de délivrance suite à perte ou vol, détérioration, fin de validité, changement d'état civil, etc...). (Pour cela les administrés devront disposer d'une adresse mail et créer leur espace personnel sur le site de l'ANTS.) ■

► La mairie réfléchit actuellement à un accompagnement des personnes qui rencontreraient des difficultés à effectuer ces démarches sur Internet (parce qu'elles n'auraient pas accès ou ne seraient pas familiarisées à Internet). Si vous avez ce souci, contactez-nous au 02 27 28 06 60 ou à l'accueil.

Vie scolaire... dix ans déjà pour Mme Lévy

MME CHRISTIANE LÉVY, que beaucoup ont connu sous le nom de **Melle HOUARD**, retraitée depuis 2007, a eu l'idée originale de nous proposer de publier deux photos de classe, ce que nous faisons volontiers.

La première, ci-contre, est une photo de ses débuts en **1974-1975** (en fait celle de sa 2ème année d'enseignement), la seconde, ci-dessous, est la toute dernière photo de classe de CE1 de sa carrière, faite en **2007**.

L'école des Tilleuls, où elle a fait toute sa carrière, tournant cette année une page et non des moindres, elle en profite pour passer un petit message à tous ses anciens élèves, féliciter ceux qui ont continué leurs études, obtenu leurs examens, ou qui sont aujourd'hui parents, en un mot pour tout simplement les saluer et les encourager, leur dire qu'elle pense toujours à eux.

C'est chose faite !

▲ **1er rang de bas en haut, de G. à Dr. :** Nathalie MANSION, Françoise LEBLOND, Carole MARCELOO, Valérie CORNET, Christelle VAAST, Valérie MARCHAND, Emmanuelle TIENNOT, Erika PISIOS, Valérie AVISSE. **2ème rang :** - , Elsa PLACHOT, Sophie PAPIN, Claudie FAUQUEUX, Valérie PIMONT, Sabine DIEUDONNÉ, Bélinda BRACCO, Valérie TUNCQ. **3ème rang :** Christine MONCHAUX, Virginie ROUSSEL, Christine CHIVOT, Laurence ALIX, Laurence BAULT, Valérie LECAT, Christine LECAT, Valérie CANUT.

▼ **1er rang de bas en haut, de G. à Dr. :** Vincent DUMONT, Aymeric JACQUES, Angélina HIDALGO, Sarah JACQUES, Marine DAUTRESIRE. **2ème rang :** Jonathan VIGIER, Angélique DUCHESNE, Chloé GIGNON, Victor MAQUET, Anthony PILOY, Théo BOSSENNEC, Christopher DUBAL, Clément GRAIN, Aurélien LAVACRY. **3ème rang :** Maurane LASNIER, Gaëtan BOUVILLE, Loïc LION, Zélie DESBONNETS, Sandy HEUX. **4ème rang :** Matisse EFFOSSE, Hugo VERMOESEN, Nicolas ROUSSELIN, Mélanie BAZIRE. Absente : Alice LANDO.

La photo de Classe...

▲ De bas en haut et de g. à dr. **1er rang** : ? ? - Eric **DAMADE** - Jean-Marie **VASSELIN** - Jean-Charles **DELOISON** - Didier **COTTÉ** - ? **SERRY** - ? **MALYSCZIACK** - Jean-Claude **VASSELIN** - ? **PISIOT** - ? **NICOLAS**. ► Milieu : Pascal **DRUEL** - Jean-Pierre **SERRY** - Bruno **LANIER** - Philippe **BLONDIN** - ? **BAILLEUL** - Philippe **PINCHON** - Eric **TUNCQ** - Jean-Claude **EVRARD** - Eric **DESERT** - Yves **PRADAL** - Jean-Charles **BOURRIQUET** - Hervé **DEBURE**. ► BAS : ? **POIDEVIN** - Didier **LAVACRY** - ? ? - ? ? - Laurent **DRON** - Didier **LECONTE** - Olivier **MICHEL** - Olivier **VINCENT** - Israël **BONARD** - Jean-Claude **LARZET** - ? **BOER** - Daniel **CAHOT** - Eric **DEGOUVE**.

---ooOoo---

▼ De haut en bas et de g. à d. - **1er rang : Haut :** ? - Emmanuel **BONARD** - Guillaume **LEBEUF** - **DECAILLEUX** ? - Pascal **LEVASSEUR** dit "Gazole". **Milieu** : José ? - Patrick **DELETTRE** - ? - **HEUD** ? - Patrick **PARMENTIER** - Hervé **DUFROU** - Serge **BECQUET**. **Bas** : Daniel **DORDET** - Philippe **LELOND** - Laurent **BERTIN** - Dominique **PINCHON** - Jean-Luc **LHOTELLIER** - Pascal **RENAUD** - José **BEGIN** - Philippe **GROU**.

Instituteur : Mr Quennehen - Merci à Mr Hervé DUFROU

Les éléments étant donnés de mémoire par les propriétaires des photos, une information incomplète ou erronée, un oubli sont possibles. Merci de votre compréhension.

Le 4ème **OPEN DE SKATE** organisé en collaboration avec la **ville de Mers-les-Bains, Amienskate et Goride**, a été un grand succès, mi-août, sur le street-park communal, tant en fréquentation qu'en qualité des figures exécutées. Bravo à tous les jeunes qui ont relevé le défi.

SKATE PARK